

Prix de L'Œuvre institutionnelle 2022

Appel à candidature

Depuis 1991, la Scam remet un prix récompensant la meilleure œuvre institutionnelle de l'année. Ce prix annuel est décerné à l'auteur.rice d'une **œuvre de commande institutionnelle, d'entreprise, associative ou muséographique**, originale, atypique, représentative de la diversité des approches filmiques, des budgets, des styles, des tendances, et quel qu'en soit le mode de diffusion.

Conditions relatives à l'œuvre présentée

L'œuvre doit être une œuvre audiovisuelle de non-fiction comme un film linéaire, un film participant d'une installation ou d'une œuvre interactive (formes hybrides acceptées) ...

Elle doit avoir été diffusée pour la première fois, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

Elle peut avoir été produite en France, en Belgique francophone, en Suisse francophone ou au Québec.

Les œuvres en version étrangère doivent obligatoirement être sous-titrées et/ou doublées en français.

Un-e candidat-e peut présenter plusieurs œuvres. Dans ce cas, celles-ci doivent faire l'objet d'autant de candidatures différentes.

Inscription

Les inscriptions se font gratuitement en ligne sur www.scam.fr, du **10 au 30 janvier 2022**.

Présélection - Projection

Un groupe de travail, composé d'auteurs-et d'autrices d'œuvres de commande, effectue la présélection d'une dizaine d'œuvres parmi l'ensemble des films reçus.

Celles-ci seront projetées, devant un public de professionnels, à la Scam, dans le cadre de la soirée Tendances, le 12 mai 2022 à 19 heures.

Jury

Le jury, composé d'auteurs.rices indépendant.e.s et de membres de la commission du répertoire audiovisuel de la Scam, choisit le prix parmi l'une des œuvres présentées lors de cette soirée.

Le jury annonce le nom de l'œuvre primée à l'issue de la projection. Le prix est remis fin juin lors de la soirée des grands prix de la Scam.

Dotations

Le prix est doté d'un montant de **5 000 €**.

Constitution du dossier de candidature en ligne :

- coordonnées complètes des auteurs.rices
- CV par auteur.rice (2 pages maximum, format PDF A4 portrait, 2 Mo maxi)
- titre et durée du film
- résumé du film (5 lignes, 900 signes maximum espaces compris)
- coordonnées de la société de production principale (et nom du contact)
- coordonnées du commanditaire principal (et nom du contact)
- nom du diffuseur principal et date de la première diffusion
- lien et mot de passe vers la vidéo mise en ligne sur une plateforme (actifs jusqu'à la date de remise du prix)
- photogramme extrait de l'œuvre- (jpeg ou jpg, 300 DPI a minima, 2 Mo maxi + Crédit photo)

Lien vers le règlement :

<https://www.scam.fr/uploads/2021/08/ReglementPrixInst.pdf>

Palmarès des années précédentes sur www.scam.fr

Contact : Caroline Chatriot, 01 56 69 58 44 – prixinstitutionnel@scam.fr